

BULLETIN D'ADHESION AUX OPTIONS 1 OU 2 FFA « ACCIDENT CORPOREL »

Accord collectif Mutuelle des Sportifs n°2164

Bulletin d'adhésion à retourner, accompagné de votre chèque à : **AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 9.**

Je soussigné(e)

Nom – Prénom

Date de naissance :

Adresse :

Club de : N° de licence :

Je souhaite bénéficier des garanties accordées au titre de l'option complémentaire suivante :

Option 1 : 15,00 € TTC

Option 2 : 27,00 € TTC

Et vous adresse le chèque correspondant libellé à l'ordre d'AIAC Courtage.

Clause bénéficiaire : en cas de décès de l'assuré, le bénéficiaire est, sauf stipulation contraire adressée par l'assuré au moyen d'une disposition écrite et signée, le conjoint survivant de l'assuré, non séparé de corps, non divorcé, à défaut les enfants légitimes reconnus ou adoptifs de l'assuré, à défaut les héritiers de l'assuré.

Si l'assuré(e) est mineur, les bénéficiaires sont les ayants droits légaux.

Nom, prénom et adresse du représentant légal pour un mineur :

Je déclare avoir reçu un exemplaire et pris connaissance de la notice d'information du présent contrat (disponible en ligne sur le site www.athle.fr..

Seules les demandes d'adhésion dûment complétées, signées et accompagnées du règlement correspondant seront prises en compte par la Compagnie.

Loi Informatique et Libertés : Les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la Loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la Compagnie, ses mandataires, réassureurs, et organismes professionnels ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé auprès d'aiac courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris.

Fait àle.....

Signature (pour les mineur(e)s : son représentant légal) « lu et approuvé »